

Madame Valérie PECRESSE

Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Antony, le 14 octobre 2008

Madame la Ministre,

Au cours des derniers mois nous vous avons adressé deux courriers (30 novembre 2007 et 15 avril 2008) auxquels vous n'avez pas répondu.

En effet, nous souhaitions attirer votre attention sur la résidence universitaire Jean Zay d'Antony et sur la nécessité d'y effectuer des travaux de réhabilitation qui seuls permettraient de maintenir sa capacité d'accueil. La convention cadre que vous avez signée le 1er octobre avec le département porte sur la création de logements, mais il importe aussi de maintenir le parc existant et de mettre en œuvre aussi rapidement que possible un projet de rénovation du site d'Antony. Vous avez vous-même souligné combien il est important qu'augmente le nombre d'étudiants à l'avenir pour répondre aux besoins en France, comme avec d'autres pays avec lesquels nous coopérons sur le plan de l'éducation

L'incendie qui s'est déclaré vendredi 3 octobre dernier dans un bloc de chambres du 6ème étage du pavillon A nous conduit à vous demander à nouveau d'intervenir pour éviter que la situation ne se dégrade irrémédiablement

Nous vous remercions de votre attention et sollicitons dans l'urgence la convocation d'une table ronde avec toutes les parties prenantes du dossier de la Résidence Universitaire d'Antony (16% du parc du CROUS en l'Îlle de France) tels que mentionnés par le député Anciaux dans son rapport<sup>1</sup>. C'est cette « ambition partagée » que nous souhaitons voir à l'œuvre et à laquelle nous souhaitons contribuer, pour donner un avenir au logement social étudiant.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre respectueuse considération

Marie-Jo Weil-Ehrhard Présidente

Email: amis.rua@hotmail.fr
Site: http://amisrua.antony.free.fr
Tel: 06 88 11 71 96

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Extrait du rapport Anciaux (février 2008)

<sup>«</sup> Au terme de ce deuxième rapport, je souhaitais remercier toutes celles et ceux qui ont collaboré à sa réalisation, qui m'ont accueilli, informé et avec qui j'ai longuement échangé. Personnels de l'université, élus syndicaux, présidents de collectivités territoriales, responsables de services publics et d'association loi 1901, tous ont apporté leur contribution à ces travaux et ont fait en sorte que ce rapport soit le reflet d'une ambition partagée. C'est notamment le cas des élus étudiants qui ont souhaité améliorer ce document lors d'une dernière concertation avant publication. Aussi ai-je intégré leurs propositions pertinentes dans la boîte à outils du chapitre «Préconisations».